AL.I.D.HE. asbl
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
N° d'entreprise : 448 850 078

Mons, le 03 juin 2019

Chers membres et non membres,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale de l'AL.I.D.HE. qui se tiendra
Le samedi 15 juin 2019 à 10h30, à la HELHa (Haute Ecole Louvain en Hainaut) bâtiment HE3, Chaussée de Binche 159, 7000 Mons.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du rapport de l'assemblée générale du 16 juin 2018;
- Bilan des activités 2018;
- Rapport de trésorerie pour l'exercice 2018;
- Approbation des comptes 2018 et du budget 2020;
- Décharge aux administrateurs;
- Renouvellement du conseil d'administration.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un membre de l'AL.I.D.HE en lui donnant procuration[1].

Ing. Lambotte Mélanie
Présidente

[1] Art.16. Tous les membres de l'association ont un droit de vote égal dans l'assemblée générale et les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque membre a le droit d'assister et de participer à l'assemblée générale, soit en personne, soit par mandataire, membre lui-même. Tout membre présent à une assemblée ne peut faire état de plus de un mandat.

Art. 13. L'assemblée générale est composée des membres et membres d'honneur. Les membres en règle de cotisation ont seuls voix délibératives.

Art.18. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si les modifications sont explicitement indiquées dans la convocation et si l'assemblée réunit au moins les deux tiers des membres, qu'ils soient présents ou représentés…. (Suite cfr statuts)